

16.11.2023

A9-0343/37

Amendement 37

Marc Botenga

au nom du groupe The Left

Rapport

A9-0343/2023

Christian Ehler

Cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net»)
(COM(2023)0161 – C9-0062/2023 – 2023/0081(COD))

Proposition de règlement

Article 19 – paragraphe 2 – point a

Texte proposé par la Commission

Amendement

a) une durabilité environnementale supérieure aux exigences minimales prévues par la législation applicable;

a) une durabilité environnementale *et sociale* supérieure aux exigences minimales prévues par la législation applicable, *notamment de critères de qualité de l'emploi, de mécanismes d'incitation à l'apprentissage de qualité, de mesures visant à améliorer la diversité au travail et de respect des conventions collectives et du droit des syndicats à négocier;*

Or. en

16.11.2023

A9-0343/38

Amendement 38

Marc Botenga

au nom du groupe The Left

Rapport

A9-0343/2023

Christian Ehler

Cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net»)
(COM(2023)0161 – C9-0062/2023 – 2023/0081(COD))

Proposition de règlement

Article 29 – paragraphe 9

Texte proposé par la Commission

9. La plateforme prend les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du traitement et de l'exploitation des informations confidentielles et commercialement sensibles.

Amendement

9. La plateforme prend ***les mesures nécessaires pour garantir la transparence de ses activités. Dans des cas exceptionnels, elle peut, le cas échéant, prendre*** les mesures nécessaires pour garantir la sécurité du traitement et de l'exploitation des informations confidentielles et commercialement sensibles.

Or. en

16.11.2023

A9-0343/39

Amendement 39

Marc Botenga

au nom du groupe The Left

Rapport

A9-0343/2023

Christian Ehler

Cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net»)
(COM(2023)0161 – C9-0062/2023 – 2023/0081(COD))

Proposition de règlement

Article 29 – paragraphe 11

Texte proposé par la Commission

Amendement

11. La plateforme se coordonne avec les alliances industrielles existantes et coopère avec celles-ci.

supprimé

Or. en

16.11.2023

A9-0343/40

Amendement 40

Marc Botenga

au nom du groupe The Left

Rapport

A9-0343/2023

Christian Ehler

Cadre de mesures en vue de renforcer l'écosystème européen de la fabrication de produits de technologie «zéro net» (règlement pour une industrie «zéro net»)
(COM(2023)0161 – C9-0062/2023 – 2023/0081(COD))

Proposition de règlement

Article 29 – paragraphe 11

Texte proposé par la Commission

Amendement

11. La plateforme se coordonne avec ***les alliances industrielles existantes*** et coopère avec celles-ci.

11. La plateforme se coordonne avec ***les syndicats, les organisations environnementales et les communautés locales*** et coopère avec celles-ci.

Or. en